

DESCRIPTIF DE MODULE – ANNEE ACADEMIQUE 2020-2021

Domaine	Design et Arts Visuels	
Filière	Communication Visuelle	
Orientation	Cinéma	
Intitulé du module	Atelier direction d'acteurs-actrices	
Code	2CVci14	DCV303443F20
Type de formation	Bachelor	
Semestre	Semestre 3	
Crédits ECTS	2	
Prérequis	Aucun	
Langue	Français	
Lieu	ECAL	

Compétences visées Objectifs généraux d'apprentissage	<p>Le module vise à acquérir les bases de la direction d'acteurs dans le cadre du film de fiction du semestre.</p> <p>Le travail entre metteur·e-en-scène et ses comédien·ne·s peut s'avérer fragile, incertain, parfois délicat, voire confus. L'important pour l'étudiant·e est ainsi de découvrir ou d'entrevoir son rapport particulier à l'acteur, d'être sensibilisé à ses « mystères ». Au fil de l'atelier, l'étudiant·e doit être capable de réfléchir à un casting, de communiquer avec ses comédien·ne·s, de prendre conscience des différents types de jeu, de comprendre comment peut se construire un personnage et quels rapports entretiennent les comédien·ne·s avec le cadre et la caméra.</p> <p>Ce module pose donc les questions suivantes : comment diriger des acteurs/actrices, les aider, leur donner confiance et donc obtenir le meilleur d'eux/elles-mêmes ? Existe-t-il une méthode ? Des pièges ? Des recettes ? Comment communiquer ses intentions à un·e acteur/actrice ? Comment créer l'espace de jeu idéal ?</p>
Contenu et formes d'enseignement	<p>Ce module s'inscrit en prévision des tournages de fiction. Il est conçu en parallèle avec l'atelier 2CVci12 <i>Ecriture fiction</i> qui aborde la question de la « construction » d'un personnage de fiction. Le travail porte autant sur le processus du jeu de l'acteur que sur le résultat efficace.</p>
Modalités d'évaluation et de validation	<p>Les compétences des étudiant·e·s sont évaluées sur la base de leur rapport critique. L'évaluation prend également en compte la présence obligatoire de l'étudiant·e à l'ensemble du module.</p> <p>Pour l'obtention des crédits, l'étudiant·e doit obtenir la note de 4 au minimum.</p>
Modalités de remédiation et de répétition	<p>Remédiation possible par un nouveau montage de la scène ou un travail écrit analysant le parcours de l'étudiant·e et des écueils qu'il/elle a rencontrés.</p> <p>Pas de remédiation possible après répétition du module.</p> <p>Répétition l'année académique suivant l'échec, selon des modalités à définir avec le responsable de l'orientation.</p>
Enseignant·e·s	<p>Lionel Baier et acteurs/actrices invité·e·s Stéphanie Chuat & Véronique Reymond (à confirmer)</p>

Responsable du module	Lionel Baier	
Descriptif validé le	14 octobre 2020	par Lionel Baier